SE PRÉPARER À MOURIR AU MOYEN ÂGE: PRÉSENTATION DE QUELQUES *ARTS DE BIEN MOURIR* EN FRANÇAIS

Juliette PANIS
Université libre de Bruxelles
Juliette.Panis@ulb.be
Annick ENGLEBERT
Université libre de Bruxelles
Annick.Englebert@ulb.be

Abstract
The global health crisis that marks the start of the 21st century has sparked renewed interest in the research community for the great plague episodes that have marked history. The 'black plague' which raged in the middle of the 14th century and decimated part of the European population deeply marked mentalities. The 'Arts of Dying Well' is one of the most original manifestations of the changes that took place during this period in the way of perceiving death and of preparing for it. This article concerns a draft edition of some of the most representative Latin and French versions of these medieval texts.

Keywords
Thanatology, philology, Middle Ages, health crisis, death.

Introduction

La dimension planétaire prise par la crise sanitaire qui a touché et touche encore tous les continents et toutes les populations depuis la fin de 2019 a amené la communauté scientifique à se tourner vers les grandes pandémies qui ont marqué l'Histoire mondiale depuis l'Antiquité sous des noms variés – « peste noire », « grippe espagnole », « H1N1 »… – pour chercher, dans différents domaines scientifiques – histoire de l'homme, histoire de la médecine, histoire des idées, histoire tout court… – les réponses opposées par chaque époque à ces différentes périodes marquantes.

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

Notre contribution à ces préoccupations de la communauté des chercheurs portera sur les textes qui se sont répandus en Europe à la fin du Moyen Âge sous le titre générique d'*Artes bene moriendi* ('arts de bien mourir') en réaction aux ravages causés par la pandémie connue aujourd'hui sous le nom de « peste noire ».

Nous commencerons par situer cette pandémie dans son contexte historique (§ 1), pour dégager les spécificités et les conséquences culturelles et artistiques qu'elle a entrainées (§ 2), ce qui nous permettra d'expliquer l'essor des *Artes bene moriendi* (§ 3). Nous nous arrêterons à quelques arts de bien mourir en français, ceux qu'avait prévu d'éditer le philologue belge Pierre Ruelle à la fin de sa vie (§ 4), pour mettre au jour les principales caractéristiques du corpus qu'il avait constitué (§ 5).

1. Les grands épisodes de « pestes » de l'histoire de l'Humanité

Le mot *peste*, du latin *pestem* 'fléau', apparait dans la langue française à la fin du XV^e^ siècle, dans les *Chroniques des ducs de Bourgogne* de Georges Chastellain, un siècle après que l'Europe eut été ravagée par ce que jusqu'alors – d'Aldebrandin de Sienne à Eustache Deschamps – on désignait en français sous le nom d'*empedimie* ou *epidemie*, forme francisée du grec ἐπιδημία ('confinement').

Sur un plan historique, le mot *peste* est essentiellement attaché à trois grandes épidémies à grande mortalité.

La première s'est développée sous le règne de Justinien, empereur de Byzance de 527 à 565, d'où son nom de « peste justinienne ». Elle s'est répandue sur tout le bassin méditerranéen pendant quelque 220 années, de 547 à 767, par vagues successives d'une dizaine d'année chaque fois. La seconde, connue sous le nom de « peste noire » en raison de la couleur sombre des bubons qui la caractérisaient, a débuté vers 1330 dans l'Empire mongol et a sévi en Europe entre 1347 et 1352, y faisant en quelques années quelque 25 millions de victimes. Elle se répètera par la suite sporadiquement par vagues d'une dizaine d'années jusqu'au XIX^e^ siècle, époque de la troisième et dernière grande épidémie. Celle-ci débute en Chine, dans le Yunnan, à partir de 1855 et se propage à la faveur de révoltes sociales menant à des soulèvements et à des rassemblements. Elle atteint Hong Kong en 1894, puis

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

Bombay et de là se répand en Inde, puis, via les navires du commerce maritime, finit par toucher le monde entier. Elle arrive en Europe par Porto et Glasgow (en 1899-1900), et touche Marseille en 1903, puis finalement Paris en 1919.

2. La « peste noire » du XIV^e^ siècle et ses conséquences culturelles et artistiques

Le deuxième épisode de peste, qui marqua le milieu du XIV^e^ siècle, est le plus connu. La maladie ne s'était plus manifestée en Europe pendant six siècles et son retour a été marqué d'un taux de mortalité très élevé. On estime en effet qu'elle a tué un tiers, voire la moitié de la population de l'Europe, comme en témoigne Froissart dans ses *Chroniques* :

[…] car en ce temps, par tout le monde generalement, une maladie que on clame Epidemie couroit, dont bien la tierce partie du monde mourut […][1]

La maladie s'est alors propagée d'autant plus rapidement et a frappé d'autant plus fort que les populations étaient affaiblies depuis le début du siècle par une longue période de refroidissement climatique caractérisée par d'importantes précipitations[2], ayant entrainé des épisodes répétés de famines et des épidémies de typhus, ainsi que par des guerres, dont la Guerre de Cent Ans (1337-1453). Ces conditions de vie particulières, génératrices de misère et d'exode, ont contribué pour une large part à la propagation de la maladie.

Durant cette période, la mort est partout. Elle touche toutes les classes sociales, tous les genres et tous les âges : personne n'est épargné. Cette omniprésence de la mort, ou plutôt des mourants, contribue à modifier les pensées : l'Homme devient obsédé par elle.

L'Europe du Moyen Âge est une Europe chrétienne. On observe alors dans l'art chrétien l'émergence, puis la prolifération de représentations de la mort, des attitudes à adopter face à elle et face à ceux qui meurent.

Émile Mâle est le premier à dresser l'inventaire de l'iconographie créée autour du trépas : on y voit des combats entre anges et démons au-dessus

[1] Jean Froissart, *Les Chroniques de Sire Jean Froissart,* I, II, V. Notre trad. : *car à cette époque, à travers toute l'Europe d'une manière générale, se répandait une maladie que l'ont appelle « épidémie », dont mourut bien un tiers de la population de l'Europe*.

[2] Cette période de refroidissement, caractérisée par la suite de « petit âge de glace », culminera aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles (on en trouve notamment des représentations dans l'œuvre de Pieter Brueghel l'Ancien et de son fils) et se poursuivra jusqu'au XIX^e^ siècle.

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

de celui qui agonise, des « danses macabres » dont on trouvera des illustrations en peinture, en gravure, en poésie… à travers toute l'Europe.[3] Mais c'est Alberto Tenenti qui est le premier à mettre en perspective cette « religion de la mort »[4] dans un Moyen Âge finissant et à montrer comment la mort, placée au centre de tout, fait naitre une nouvelle pensée, une nouvelle manière de se préparer au décès, une nouvelle manière de se sentir mourir. Cette nouvelle perspective macabre s'explicite dans un genre de texte nouveau : l'*Ars Moriendi,* un « témoin précieux des formes de croyances de la masse »[5] de l'époque.

3. Les *Artes bene moriendi*

Parmi les diverses formes d'art que les ravages causés par la peste et l'omniprésence de la mort ont inspirées, les *Artes bene moriendi* ou *Arts de bien mourir* sont à la fois l'une des plus innovantes et l'une des plus populaires de la fin du Moyen Âge.

La mort ayant frappé massivement et sans discernement dans toutes les couches de la société et le clergé n'ayant pas été épargné, l'Europe chrétienne trouve en ces textes une manière originale d'accompagner les mourants dans leurs derniers instants en l'absence de prêtres : famille, ami, chacun peut par ces textes assister un mourant, ce qui aurait été impensable auparavant.

Les *Arts de bien mourir* qui se sont répandus à travers toute l'Europe de l'époque se sont développés au départ de trois versions primitives en latin : une version longue, dite version *CP*, en raison des premiers mots du texte latin *Cum de presentis exilii miseria mortis transitus;* une version courte, dite version *QS*, qui commence par *Quamvis secundum Philosophum, tercio Ethicorum*. Une troisième version, perdue, serait à l'origine de deux versions en anglais.

[3] Cf. Association de recherche sur l'art macabre européen, *Danses macabres d'Europe*, en ligne : https://danses-macabres-europe.org, consulté pour la dernière fois le 5 septembre 2021.
[4] Alberto Tenenti, *Ars moriendi*, p. 446.
[5] *Ibid*.

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

Procédant en 1991 à une actualisation des recensements réalisés par Catherine Mary O'Connor en 1942[6] et Roger Chartier en 1976[7], Pierre Ruelle dénombrait de ces textes 228 versions manuscrites en latin, 72 en allemand, 10 en français, 9 en italien, 1 en provençal, 11 en anglais et 1 en catalan, pour un total de 332 copies, un rayonnement qu'il comparait à celui du *Roman de la Rose*, l'œuvre en langue vernaculaire qui a connu la plus large diffusion au Moyen Âge et est connue par 331 manuscrits[8]. Ce dénombrement de Pierre Ruelle n'inclut pas les 14 versions xylographes et les 65 incunables du XV^e^ siècle qui ont diffusé les *Arts de bien mourir*, que l'on trouve recensées par le *Gesamtkatalog der Wiegendrücke*[9] à la même époque. Nous avons aujourd'hui encore bien du mal à mesurer la diffusion et le succès de ces textes si particuliers.

En dehors du texte lui-même, de nombreux manuscrits, xylographes et incunables qui reprennent et traduisent, parfois très librement, la version courte des *Arts de bien mourir*, offrent une série de onze illustrations et gravures qui ont contribué à la popularité de l'œuvre, dont elles ont assuré une diffusion plus large que les textes mêmes, touchant ainsi la plus grande partie, illettrée, des fidèles du XV^e^ siècle.

4. Un projet éditorial

En dépit de la réponse originale que constituent les *Arts de bien mourir* à l'omniprésence de la mort et à la carence de prêtres liées aux grands épisodes de peste de la fin du Moyen Âge, ces textes n'ont guère retenu l'attention des médiévistes, qu'ils soient historiens ou philologues.

En 1942, Mary Catherine O'Connor leur consacrait une volumineuse thèse[10] qui aurait pu ouvrir la voie aux chercheurs mais devait rester sans lendemain.

À la fin des années 1980, le philologue belge Pierre Ruelle, sur le projet duquel nous nous arrêterons au § 5, entreprenait d'éditer vingt-sept

[6] Sister Mary Catherine O'Connor, *The Art of Dying Well*.
[7] Roger Chartier, *Les Arts de mourir*, 1450-1600, p. 53.
[8] Ernest Langlois, *Le Roman de la Rose*, t. I, p. 49.
[9] Le *Gesamtkatalog der Wiegendrücke*, initié en 1925, est aujourd'hui consultable en ligne : https://www.gesamtkatalogderwiegendrucke.de/GWEN.xhtml
[10] Mary Catherine O'Connor, *op. cit.*

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

adaptations en latin et en français de la version longue et de la version courte de ces *artes*, un projet auquel son décès en 1993 mit fin avant qu'il ait pu le mener à son terme. En 2011, pour marquer le centième anniversaire de la naissance du philologue belge, ses héritiers confiaient à Alain Dierkens, Craig Baker et Annick Englebert, médiévistes de l'Université libre de Bruxelles, le soin de conduire le projet à son achèvement; un rapide état des lieux révélait que dans l'intervalle, c'est-à-dire près de vingt ans après l'arrêt du projet, les textes sélectionnés par Pierre Ruelle n'avaient toujours pas suscité l'intérêt des médiévistes, et n'avaient pas fait l'objet d'une étude, ni *a fortiori* d'une édition. En 2021, le constat demeure inchangé, en dépit d'une crise sanitaire planétaire qui a suscité un regain d'intérêt de l'ensemble de la communauté scientifique pour les témoignages écrits laissés par ceux qui vécurent à l'époque de la « peste noire », des témoignages qui constituent une part qu'on ne saurait pourtant ignorer du patrimoine culturel européen.

Aujourd'hui, le projet éditorial de Pierre Ruelle qui nous a été confié par ses héritiers[11], plus que jamais d'actualité, est en voie d'achèvement, grâce à la collaboration de la petite équipe d'universitaires héritiers du projet que nous avons constituée avec l'appoint de nos étudiants.

Nous avons pu disposer de l'ensemble des documents de travail de Pierre Ruelle sous la forme des feuillets dactylographiés, des photocopies et des tirages d'après micro-films qui constituent aujourd'hui le *Fonds Pierre Ruelle* de la bibliothèque de l'Université de Mons, ainsi que de feuillets manuscrits et dactylographiés mis à notre disposition par le fils et la belle-fille du philologue hennuyer.

Le projet de Pierre Ruelle était de réaliser l'édition critique d'un sélection d'*Arts de bien mourir* en latin et en français, représentatifs et de la version longue CP et de la version courte QS, désignés alphabétiquement de A à Z + AA[12] :

[11] Son fils David et sa belle-fille Janine, qui n'ont pas manqué de nous soutenir par la suite en marquant un intérêt constant pour notre travail.

[12] Les références mentionnées ici sont celles qui ont été identifiées entre 1987 et 1989 par Pierre Ruelle ; certaines cotes ont été modifiées depuis lors, mais ayant pu disposer directement des reproductions des manuscrits, incunables et xylographes à partir desquelles le philologue avait travaillé, nous ne nous sommes pas encore arrêtés à réactualiser les références obsolètes.

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

- A : manuscrit latin conservé à Vienne (Österreichische Nationalbibliothek, ms. 4014, ff. 5r-26r);
- B : manuscrit latin conservé à Paris (Bibliothèque nationale de France, ms. latin 3772, ff. 3r-50v);
- C : manuscrit latin conservé à Bruxelles (Bibliothèque royale, ms. 2924-25, ff. 1r-38r);
- D : manuscrit latin conservé à Paris (BNF, ms. latin 3592, ff. 38r-71v);
- E : manuscrit latin conservé à Paris (BNF, ms. latin 3613, ff. 198r-248v);
- F : manuscrit latin conservé à Dijon (Bibliothèque municipale, ms. 1276, ff. 63r-88v);
- G : incunable latin conservé à Bruxelles (KBR);
- H : incunable latin conservé à Colmar (Bibliothèque de la Ville de Colmar, inc. XII-1556);
- I : manuscrit français conservé à Bruxelles (KBR, ms. 1640, ff. 400r-403r);
- J : manuscrit français conservé à Lille (Bibliothèque municipale de Lille, ms. 406*, ff. 1r-34r);
- K : manuscrit français conservé à Paris (BNF, ms. fr. 1746, ff. 144r-199r);
- L : incunable français conservé à Toulouse (Bibliothèque municipale, ms. 1250);
- M : manuscrit latin conservé à Paris (BNF, ms. latin 3463, ff. 77v-99v);
- N : xylographe latin conservé à Londres (British Library);
- O : xylographe latin conservé à Paris (BNF);
- P : incunable latin conservé à Cologne (Universitäts- und Stadtbibliothek Köln);
- Q : manuscrit français conservé à Vienne (ÖNB, ms. 3391, ff. 451-469);
- R : manuscrit français conservé à Lille (BM, ms. 322, ff. 33r-42v);
- S : xylographe français conservé à Lille (BM);
- T : incunable français conservé à Paris (BNF, inc. D862);
- U : incunable français conservé à Paris (BNF, inc. D852);
- V : incunable français conservé à Paris (BNF, vélin 351);
- W : incunable français conservé à Oxford (Bodleian Library);
- X : incunable français conservé à Chantilly (Bibliothèque et Archives du Château de Chantilly, inc. 164);

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

- Y : incunable français conservé à Paris (BNF, vélin 355);
- Z : incunable français conservé à Paris (BNF, inc. D859);
- AA : manuscrit français conservé à Paris (Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 2117, ff. 1r-45r).

Pierre Ruelle ne s'est pas spécialement expliqué dans les notes qu'il a laissées sur les critères qui ont présidé à la sélection de ces 27 versions du texte; après avoir procédé aux dénombrements des différentes versions latines et françaises, il nous indique sans plus :

„Nous nous proposons de publier : 1) un représentant latin (ms. C) de la version CP avec toutes les variantes du ms. B et quelques spécimens des variantes de six autres représentants latins de cette version (mss. A. et D-H), 2) les trois traductions françaises connues de nous (mss. IJK) de la version CP, 3) la traduction française amplifiée (incunable L) de la version CP, 4) deux des quatre représentants latins connus (le ms. M et le xylographe N) de la version QS ainsi que les variantes du xylographe O et de l'incunable P par rapport au xylographe N, 5) cinq des neuf représentants français connus de la version QS (ms. R, xyl. S, inc. TVX) avec les variantes du ms. Q par rapport à l'incunable T et celles des incunables UWYZ par rapport à l'incunable V, 6) deux représentants français du XVI^e^ s. (AA1 et AA2) de la version QS conservés dans un même ms.

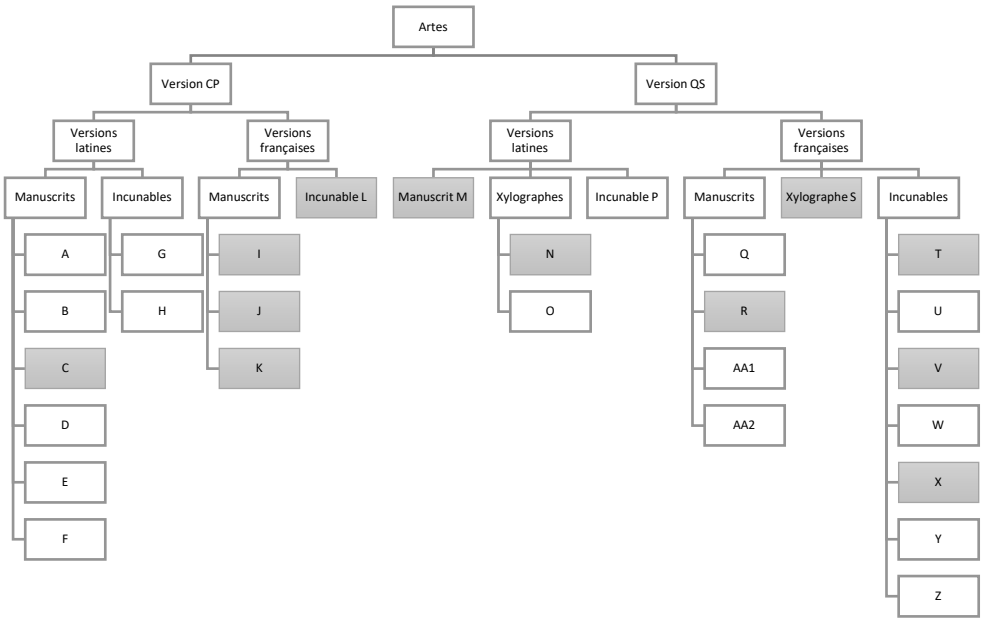
Pour d'évidentes raisons, il ne nous était pas possible de courir l'aventure d'une édition tenant compte de tous les manuscrits latins connus. Du moins pensons-nous pouvoir offrir une vue d'ensemble satisfaisante de la tradition française et de ses sources."[13]

La présentation qu'il fait de son projet peut être représentée de la manière suivante[14] :

[13] https://moriendi.ulb.be/index.php/le-fonds-ruelle/11-projet-editorial

[14] Représentation arborescente réalisée par Craig Baker. Les étiquettes grisées dans ce *stemma codicum* sont celles qui correspondent aux textes que Pierre Ruelle se donnait à éditer intégralement.

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)



5. Un corpus de textes à découvrir

Le choix de Pierre Ruelle s'est porté sur les textes qu'il estimait les plus représentatifs des deux versions les plus répandues des *Artes bene moriendi*.

D'une manière générale, si nous passons outre les variations de la partie introductive qui permettent de trier les *Artes bene moriendi* en deux versions, CP et QS, ces *Artes* s'organisent selon une structure récurrente en six chapitres :

1. le premier invite à accepter la mort;
2. le deuxième présente les cinq tentations auxquelles est soumis le mourant (la perte de la foi, le désespoir, l'impatience, l'orgueil, l'avarice) et les moyens de les repousser;
3. le troisième présente les questions à poser au mourant;
4. le quatrième donne la vie du Christ comme modèle;
5. le cinquième chapitre donne aux proches et à la famille le rituel à suivre autour d'un lit de mort;
6. le sixième reprend les prières à dire pour le mourant.

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

On aurait tort toutefois d'imaginer que, face à un canevas si contraignant, chaque version reproduit fidèlement son modèle.[15] On sait que le Moyen Âge ne témoignait pas la même sensibilité que nous face à la notion de propriété intellectuelle, et si certaines des versions retenues par Pierre Ruelle ne présentent entre elles que des différences minimes (comme les deux versions latines M et N), d'autres se signalent par des différences parfois substantielles.

Les écarts entre les différentes versions que le philologue se donnait à publier se marquent essentiellement à deux niveaux : celui des sources convoquées (§ 5.1) et celui des qualités littéraires (§ 5.2).

5.1. Les sources convoquées

Les sources convoquées par les auteurs des *Artes bene moriendi* sont, comme on peut s'y attendre, essentiellement des sources chrétiennes. De la Vulgate, sont principalement cités les *Psaumes*, *pour l'Ancien Testament* et, pour le *Nouveau Testament* les écrits pauliniens – *Épitres aux Romains, aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Corinthiens et aux Hébreux* – et les quatre Évangiles. Parmi les Pères de l'Église et les divers commentateurs de la doctrine chrétienne, ce sont les noms de Grégoire I^er^ et saint Augustin qui émergent, le premier à travers ses *Homeliae* et ses *Moralia*, le second à travers ses sermons *De verbis Domini* et ses *Enarrationes in Psalmos*. Les philosophes de l'Antiquité sont plus rarement convoqués : en dehors d'Aristote et de la référence à l'*Éthique à Nicomaque* que l'on retrouve en ouverture de la version courte :

„Si comme dit le Philosophe en ses Ethiques :

Quamvis secondum Philosophum, tercio Ethicorum, omnium terribilium mors corporis sit terribilissima, morti anime nullatenus est comparanda."[16] *(manuscrit M, f. 77v)*

on ne retrouve guère dans le corpus des *Arts de bien mourir* sélectionné par Pierre Ruelle que le nom de Sénèque, cité à travers ses *Epistulae morales ad Lucilium* (ou *Lettres à Lucilius*).

[15] Un projet éditorial de l'ampleur de celui de Pierre Ruelle aurait été dans ce cas d'assez peu d'intérêt.

[16] Notre trad. : *Bien que selon Aristote dans sa 3^e^ partie de l'Éthique ait dit que la mort du corps est la plus terrible de toutes les choses terribles, elle n'est aucunement comparable à la mort de l'âme.*

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

L'auteur de la version amplifiée L – un incunable conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse – nous offre à cet égard la version du texte la plus riche en citations et références. Il s'éloigne certes assez peu de son modèle pour ce qui est des références à la Bible et des commentateurs de la doctrine chrétienne, qu'il enrichit cependant de quelques références, qui lui sont propres, à des textes d'auteurs chrétiens – le *Cathemerinon* de Prudence, le *Deuxième livre de Samuel* ou la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. Mais il multiplie les références à des auteurs de l'Antiquité voire, parfois, à des auteurs contemporains, à des textes philosophiques et scientifiques, convoquant plus régulièrement Sénèque que les autres auteurs d'*Arts de bien mourir*, et citant pêle-mêle des ouvrages que l'on ne s'attendrait pas à trouver dans de tels textes, comme la *Summa de arithmetica, geometria, de proportioni et de proportionalita* de Luca Pacioli, les isopets, le *Libro de moribus* de Caton.

5.2. Les qualités littéraires

Sur un plan plus esthétique, il faut reconnaitre que certaines des versions du corpus nous offrent des textes assez peu inspirés : certains auteurs se bornent en effet à enfiler les différentes articulations du texte sans aucune recherche stylistique, ce qui est particulièrement perceptible dans les parties consacrées à l'énumération des tentations, des interrogations ou des oraisons. Ainsi l'auteur du texte de I aligne-t-il avec hâte les *interrogacions* de celui qui « officie » et les réponses du mourant en les réduisant à leur plus simple expression :

„Icy s'ensieult la seconde partie, qui contient .vj. interrogacions.

Mon amy ou amie, veult tu morir en la foy chrestienne de Nostre Saulveur Jhesucrist comme leal et vray filz de saincte Eglise? Respond «Oÿl».

La seconde. Demandes tu pardon a Dieu, a tous saincts et sainctes de tes deffaulx et pechiés passés et de ce que tu as fait contre leur amour et bonté et ne les as point honnourés conme tu deuissez ? Respont « Oÿl ».

La tierche interrogation.

As tu bon pourpos et voulenté d'amender ta vie se tu reviens en santé et prie Dieu que il te voeille donner grace de cecy faire et d'avoir vraie repentance, de non rencheïr en pechiet ? Respont « Oÿl ».

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

La .iiij^e^. interrogation.[17]*[…]" (manuscrit I, ff. 400vb-401ra)*

Dans un contexte où la mort frappe partout sans prévenir, ce qui prévaut ici est, clairement, le souci de voir le rituel achevé avant que le mourant ne rende son dernier souffle.

De même, dans certaines versions enchainent les références à ce que le Moyen Âge appelait les « autorités » sans prendre la peine de les gloser ou de les traduire

„Unde et Augustinus : Fides est bonorum omnium fundamentum et humane salutis inicium. Et ideo iterum dicit Apostolus : Impossibile est sine fide placere Deo. Unde Johannis .iij°. : Qui non credit, jam judicatus est."[18]

(manuscrit C, f. 5v)

„Et, pour ce, dist Platon que la souveraine philosophie est incessanment penser a la mort et que la mort de l'ame est la separacion d'icelle de Dieu.

Il est aussy escript en Jheremie, le .ij^e^. chapitre : « Mon poeuple a fait deux maulx, car il m'a relenqui, qui suis la fontaine de vie. »

Saint Augustin dit aussy, en son livre de La Cité de Dieu, que « La mort de l'ame est quant Dieu la delaisse, aussi comme la mort du corps est quant l'ame le delaisse. »

Et, pour tant, dist ung sage clerc de la loenge de la mort des bons tant seullement : « La mort n'est riens aultre chose sy non une issue de la prison.»

Et le psalmiste David dist : « Tire mon ame hors de la prison. » La fin du bannissement est la deposition du tres grief fais, c'est a dire du corps.

[17] Notre trad. : *Ici s'ensuit la seconde partie, qui compte six questions. Mon ami(e), veux-tu mourir dans la foi chrétienne de Notre Sauveur Jésus Christ comme un fils loyal et sincère de la sainte Église ? Répond : oui. La deuxième : Demandes-tu pardon à Dieu, à tous les saints et sainctes de tes erreurs et péchés passés et de ce que tu as fait à l'encontre de leur amour et de leur bonté et de ce que tu ne les as pas honorés comme tu l'aurais dû ? Répond : oui. La troisième question : As-tu une réelle intention et volonté d'amender ta vie si tu retrouves la santé et de prier Dieu qu'il veuille te donner la grâce de le faire et d'avoir une vraie repentance, de ne pas retomber dans le péché. répond : oui. La quatrième.* [etc.]

[18] Notre trad. : *C'est pourquoi Augustin : « La foi est le fondement de toutes les bonnes actions et le début du salut humain ». Et de son côté Paul dit : « Il est impossible de plaire à Dieu sans la foi ». C'est pourquoi Jean, au verset 4, a déjà été jugé ».*

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

|[58] L'Apostre aussi dist : « Las moy, maleureux homme ! Qui sera cellui qui me delivera de ce corps mortel ! »"[19] (manuscrit J, ff. 3v-4r)

Il résulte parfois de cette accumulation de citations et de renvois à de multiples sources de la part des auteurs des textes d'une froide érudition. Ici encore, l'auteur du texte amplifié de l'incunable L nous livre un texte qui se distingue de celui des autres auteurs en ce qu'il y laisse s'exprimer sa propre sensibilité, livrant un texte émouvant, d'une grande beauté :

„Mais, pour ce que j'ay devant dit que ce livre sera mué et translaté de latin en françois, ne veulléz pas penser par malice que je veulle arrogaument et par vaine gloire entreprendre sur ce qui est contenu en la sentence et deduction d'icelluy livret ne aussi par folle hardiesse, mais penséz ce estre fait par amour et charité. Car je sçay bien que, a ce faire, mon entendement est moult petit et seroit a moy chose moult difficile, qui suis povre et meschant, vouloir enseigner la chose en laquelle je n'ay pas esté instruit et eslargir et donner ce de quoy il ne m'appartient rien ou mettre hors viande laquelle je n'ay pas goustee."[20] (incunable L, f. a ii r)

En guise de conclusion

Témoignages importants de l'histoire des mentalités, les *Artes bene moriendi* constituent un corpus de textes surprenants dont on s'étonne qu'ils soient restés jusqu'à ce jour inexplorés : outre les informations qu'ils nous

[19] Notre trad. : *Et pour cela, Platon dit que la souveraine philosophie est de penser sans cesse à la mort et que la mort de l'âme est la séparation de celle-ci d'avec Dieu. Il est aussi écrit dans* Jérémie*, au chapitre 2 : « Mon peuple a commis deux fautes, car il m'a abandonné, moi qui sui la fontaine de vie ». Saint Augustin dit aussi, dans son livre* La Cité de Dieu*, que « La mort de l'âme est quand Dieu la délaisse, comme la mort du corps est quand l'âme le délaisse. Et de même dit un sage clerc à la louange de la mort des bons seulement : « La mort n'est rien d'autre sinon une sortie de prison ». Et David le psalmiste dit « Tire mon âme de la prison ». La fin du bannissement est le dépôt du très lourd fardeau, c'est-à-dire du corps. Paul dit aussi : « Pauvre de moi, malheureux homme ! Qui sera celui qui me délivrera de cecorps mortel ! ».* [etc.]

[20] Notre trad. : *Mais parce que j'ai dit plus haut que ce livre sera adapté et traduit du latin vers le français, veuillez ne pas croire, par malice, que je veuille m'en prendre par arrogance et par gloriole à ce qui est contenu dans le texte et dans l'exposé de ce petit livre, ni par une hardiesse inconsidérée, mais pensez que je le fais par amour et par charité. Car je sais bien que, mes compétences pour cette tâche sont très minces, et ce serait pour moi une chose très difficile, moi qui suis pauvre et misérable, de vouloir enseigner une chose dans laquelle je n'ai pas été instruit et développer et donner ce qui ne m'appartient pas ou distribuer une nourriture à laquelle je n'ai pas gouté.*

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)

livrent sur la manière dont on a pu se préparer à la mort dans d'une pandémie à laquelle l'Occident chrétien n'était pas préparé ou sur les auteurs que l'on lisait au Moyen Âge et sur la manière dont on les comprenait, ils sont aussi le lieu où s'exprime la sensibilité d'un Moyen Âge qu'on considère encore trop souvent comme fruste et peu soucieux de spiritualité. Un projet comme celui qu'avait envisagé Pierre Ruelle prend alors tout son sens.

Références bibliographiques

BEATY, Nancy, 1970, *The Craft of Dying : A Study of the Literary Traditions of the Ars Moriendi in England*, London: Yale University Press.

CHARTIER, Roger, 1976, « Les Arts de mourir, 1450-1600 », in : *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 31/1, pp. 51-75.

FROISSART, Jean, 1835, *Les Chroniques de Sire Jean Froissart,* I, II, V (1350) d'après le texte établi par J. A. C. Buchon, Paris : Desrez.

LANGLOIS, Ernest, 1914, *Le Roman de la Rose*, t. I, Paris : Didot.

LIPS, Erik, 1988, « Sur la popularité de l'Ars moriendi aux Pays- Bas (1450-1530) », in : *Revue du Nord*, 278, pp. 489-500.

O'CONNOR, Sister Mary Catherine, 1942, *The Art of Dying Well*, New York: Columbia University Press.

RUELLE, Pierre, 1985, *Le temps, la vie, la mort dans la conception médiévale*, Bruxelles : Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.

TENENTI, Alberto, 1951 « Ars moriendi », in: *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 6/4, pp. 433-446.

Références webographiques

Association de Recherche sur l'Art macabre européen, *Danses macabres d'Europe*, en ligne : https://danses-macabres-europe.org

ENGLEBERT, Annick (éd.), 2020-2021, *Artes bene moriendi : In memoriam Pierre Ruelle*, site officiel du projet éditorial de Pierre Ruelle, en ligne : https://moriendi.ulb.be.

***, *Gesammtkatalog der Wiegendrücke*, Stuttgart, Hiersemann, 1925, en ligne : https://www.gesamtkatalogderwiegendrucke.de

***, « The Art of Dying Well », in: John Shinners (ed.), 1997, *Medieval Popular Religion, 1000-1500, a Reader*, London: Broadview Press.

BDD-A32983 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:53 UTC)